

RÉALISATIONS 2015

Nous avons terminé le garage municipal : il y avait quelques corrections à apporter suite à certaines déficiences et nous avons terminé l'asphaltage de la cour. Pour une deuxième année, la bibliothèque municipale scolaire s'est mérité cinq (5) sceaux, soit le score maximal donné par le Réseau Biblio.

Nous avons enfin réussi à réparer le toit de l'Église. La déficiences était plus minime que prévu, heureusement. Des poubelles, des bacs de recyclage, ainsi que de nouvelles tables et bancs ont été installés au parc Jules-Léger, près du Centre communautaire, au parc Génier, à la descente à bateau du chemin Trépanier ainsi qu'au parc du Cercle des Loisirs de Cazaville. Une partie de ces équipements était payée par une subvention. L'entretien habituel de nos équipements, des parcs, des bâtiments, des routes s'est effectué normalement.

ORIENTATION 2016

Nous sommes à déterminer les travaux de réfection des routes pour les trois (3) prochaines années. Nous devons investir 1 373 946 \$, soit 1 012 046 \$ qui provient de la subvention de la taxe d'accise sur l'essence et de 361 900 \$ qui provient de nos fonds propres.

L'entretien habituel des routes, des fossés, des parcs et des bâtiments va continuer à se faire normalement. C'est la plus grande partie de notre investissement, en temps et en argent.

Le nouveau rôle d'évaluation va être déposé cet automne et en vigueur pour les trois (3) prochaines années. Il risque d'y avoir des modifications importantes à l'évaluation de vos propriétés et peut-être certains changements dans les comptes de taxes.

INFORMATION

La population de Saint-Anicet était de 2585 personnes selon la Gazette officielle du Québec pour l'année 2014. La Municipalité compte 2670 unités d'évaluation.

	2014	2015
Évaluation foncière imposable	385 213 415	387 680 800
Taux de taxe foncière générale	0,578/100\$	0,578/100\$
Taxes spéciales pour le service de la dette	0,015/100\$	0,0228/100\$
Taxe d'enlèvement des ordures	154,00\$	161,00\$

CONCLUSION

En terminant, je vous remercie pour le support que vous nous avez apporté tout au long de cette année qui s'achève et je vous rappelle que nous sommes toujours disponibles pour répondre à vos interrogations.

Je vous invite donc à assister à la séance de présentation du budget de l'année 2016 qui aura lieu le lundi **14 décembre 2015, à 19 h 30** à la salle du conseil, 333, avenue Jules-Léger, à Saint-Anicet. C'est un rendez-vous.

Alain Castagner, Maire
Le 2 novembre 2015

Municipalité de Saint-Anicet – 335, avenue Jules-Léger, Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0 – Téléphone : 450 264-2555
Télécopieur : 450 264-2395 – Courriel : info@stanicet.com – Internet : www.stanicet.com



Municipalité de Saint-Anicet

RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2014

Présenté à la séance ordinaire du
2 novembre 2015

Membres du conseil municipal

Monsieur Alain Castagner, maire
Monsieur Marius Trépanier, conseiller district #1
Monsieur Jean Roblain, conseiller district #2
Madame Heather L'Heureux, conseillère district #3
Monsieur André Picard, conseiller district #4
Madame Johanne Leduc, conseillère district #5
Monsieur Alain Fournier, conseiller district #6

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément à l'article 955 du code municipal, je vous fais rapport sur la situation financière de la municipalité et vous donne les orientations du budget 2016.

La Loi exige du maire de chacune des municipalités du Québec de présenter ce rapport au moins quatre semaines avant la présentation du budget.

Je traiterai des états financiers 2014, du dernier rapport du vérificateur externe du programme triennal d'immobilisations. Je poursuivrai avec les indications préliminaires des états financiers de l'exercice actuel, des orientations générales du prochain budget et du programme triennal d'immobilisations.

Enfin, et conformément à la loi, je vous soumettrai la liste des contrats de plus de 25 000\$ octroyés depuis mon dernier exposé, ainsi que la rémunération accordée aux élus.

ÉTATS FINANCIERS

	Budget 2014	Réalisations 31 décembre 2014
REVENUS		
Fonctionnement	3 461 028	3 697 588
Investissement	228 788	55 509
	3 689 816	3 753 097
Charges	3 741 076	3 781 350
Excédent (déficit) de l'exercice	-51 260	-28 253
Moins: revenus d'investissement	-228 788	-55 509
Excédent (déficit) de fonctionnement del'exercice avant conciliation à des fins fiscales	-280 048	-83 762
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	564 402	586 466
Remboursement de la dette à long terme	-303 456	-268 624
Affectations:		
Activités d'investissement	-54 212	-22 182
Excédent (déficit) accumulé	73 314	26 624
Autres éléments de conciliation		
	280 048	322 284
Exécet (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	238 522

Tout d'abord, concernant l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2014, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 3 753 097\$ alors que les charges s'élevaient à 3 781 350\$, ce qui nous a amenés à un déficit de l'exercice de 28 522\$ avant conciliation à des fins fiscales. Une fois cette conciliation effectuée, nous obtenons tout de même un excédent de 238 522\$.

À la fin de l'exercice financier 2014, la dette à long terme de la Municipalité était de 3 863 871\$. Au 31 décembre 2014, le capital disponible du fonds de roulement s'élevait à 31 960\$ sur un total de 75 000\$.

RÉMUNÉRATIONS ET ALLOCATIONS DES MEMBRES DU CONSEIL

Conformément à l'article 11, de la Loi sur le traitement des élus municipaux, le maire fait mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du Conseil.

	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	13 707 \$	6 854 \$	20 561 \$
Conseiller	4 569 \$	2 285 \$	6 854 \$

De plus, le membre du conseil reçoit une rémunération de 100\$ par réunion pour représenter la municipalité dans certains comités ou organismes.

À ces sommes s'ajoutent, pour le maire la rémunération et les allocations de dépenses accordées par la Municipalité régionale de comté du Haut Saint-Laurent qui sont de 19 763.99 \$ au total.

RÉALISATIONS - 2014

La Municipalité a réalisé en 2014 des travaux municipaux et d'acquisitions d'équipement et/ou mobilier:

- Ameublement pour parc
- Réalisation d'un calendrier
- Terrains en milieu humide
- Rampe de sécurité à la maison des organismes
- Camion de premier répondant
- faucheuse à disques
- Installation d'une clôture au nouveau garage
- Construction du nouveau garage municipal

Le programme triennal d'immobilisations 2014-2015-2016 indiquait des prévisions de 3 850 867 \$, dont 1 830 867 \$ pour la construction d'un garage municipal, 1 500 000\$ pour des travaux de réfection, 275 000\$ pour l'acquisition de camion pour le Service incendie.

CONTRATS ACCORDÉS COMPORTANT UNE DÉPENSE DE PLUS DE 25 000\$

En vertu du Code municipal, article 955, voici les contrats accordés comportant une dépense de plus de 25 000\$ également tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000\$ avec un même cocontractant dont la dépense totale dépasse 25 000\$ depuis le dernier rapport du maire

Entrepreneurs	Contrat	Objets
Ali Construction inc.	72 798.49 \$	Travaux de pavage de la 94 ^e avenue et rue
Clôture Diger	71 629.43 \$	Clôture au nouveau garage
Compass minerals.	70 807.91 \$	Gros sel de voirie
Épicerie La Maisonnette	71 584.61 \$	Produits pétroliers
Financière Manuvie	67 032.42 \$	Assurance collective des employés
Financière Banque Nationale	49 079.76 \$	Emprunt camion
Goudreau Poirier inc.	27 536.53 \$	Vérificateur - comptable
Groupe Ultima inc.	53 680.00 \$	Assurance de la municipalité
Hydro Québec	45 425.62 \$	Électricité
J.R. Caza & frère inc.	31 332.08 \$	Gravier – travaux de nivelage - fossé
Les Constructions B. Martel	226 154.30 \$	Garage municipal
Ista inc.	70 284.22 \$	Rampes pour personnes à mobilité réduite
François Paquin	29 074.66 \$	Location de tracteur et contrats de déneigement